

## VARIÉTÉS

---

**Expertises scientifiques.**—Au congrès international de médecine légale M. Daremborg a demandé, que les experts soient choisis à l'avenir d'une manière spéciale, d'après un règlement formulé dans les propositions suivantes :

I.—Il est institué auprès de chaque Faculté mixte de médecine et de pharmacie un institut spécial de médecine légale et toxicologie, dont les fonctionnaires sont nommés au concours, réglé d'après un règlement administratif

II.—Lorsque, après une autopsie légale, une analyse chimico-légale aura été reconnue nécessaire, les parties incriminées, recueillies et scellées selon les règlements en usage, seront envoyées dans les Instituts officiels de toxicologie.

III.—Lorsqu'une contre-expertise sera demandée par le représentant du Gouvernement ou la partie civile, les experts ne pourront être choisis que parmi les chimistes docteurs ès sciences reçus auprès d'une Faculté reconnue par l'Etat.

IV.—Lorsque la Cour aura constaté qu'un différend sérieux existe entre les divers experts choisis par les parties au sujet d'un empoisonnement présumé, le débat sera jugé en dernier ressort par la Société de médecine légale, réunie en séance spéciale.—*Revue de Littérature médicale.*

---

**Ondrillon en Amérique.**—On lit dans le *Philadelphia Times* :

Un chirurgien de notre ville est en train de faire fortune au moyen d'une innovation dont toutes les dames raffolent.

Il s'agit cependant d'une opération chirurgicale.

Les coquettes Pensylvaniennes, voulant à toute force avoir les plus petits pieds de l'Amérique, se font enlever le petit doigt des deux pieds; cette opération subie sans douleur, à l'aide du chloroforme, a pour effet de donner aux extrémités une exiguïté extraordinaire.

Les Athéniens, amoureux de leur forme, n'eussent jamais imaginé cette ignoble mutilation.

---

**Homicide par imprudence.**—En février dernier, un ouvrier voulant se purger avec de la rhubarbe, se présenta chez un pharmacien qui lui remit, au lieu de cette substance, une forte dose d'ellébore. Quelques instants après l'ingestion, le malade se sentit fort mal; il expirait au bout de trois heures.